

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 23 mai 2019

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 17/05/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN</i>
Présents : 8	Présents : José SARLIN, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP
Votants: 10	
Pour: 10	Représentés: Hervé BORRELLY par José SARLIN, Jean-Paul BOUFFIER par Michel PHILIP
Contre: 0	
Abstentions: 0	Excusés: Guy ALBRAND
	Absents:
	Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Soutien au personnels forestiers. - DE_2019_031

le Maire donne lecture de la lettre des techniciens forestiers de l'Unité territoriale de Sisteron, concernée par un poste vacant.

Le conseil municipal après en avoir débattu :

- déplore cet état de fait qui engendre un surcroit de travail pour les techniciens restant en place et donc une baisse de la quantité et de la qualité des services que notre commune est en droit d'attendre
- ne comprend pas pourquoi, payant ses frais de garderie au même titre qu'une autre commune forestière, notre commune devrait bénéficier d'un service moins important.

En conséquence le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE de soutenir la démarche entreprise par les personnels forestiers
- DEMANDE la nomination de personnels sur les postes vacants
- DEMANDE qu'il ne soit pas supprimé de poste sur l'Unité territoriale de Sisteron

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/06/2019
004-210402343-20190523-DE_2019_031-DE